

GESTION DE LA FIN DE CONCESSION D'UN AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE SOUMIS A AUTORISATION

LATOUILLE-LENTILLAC, LOT

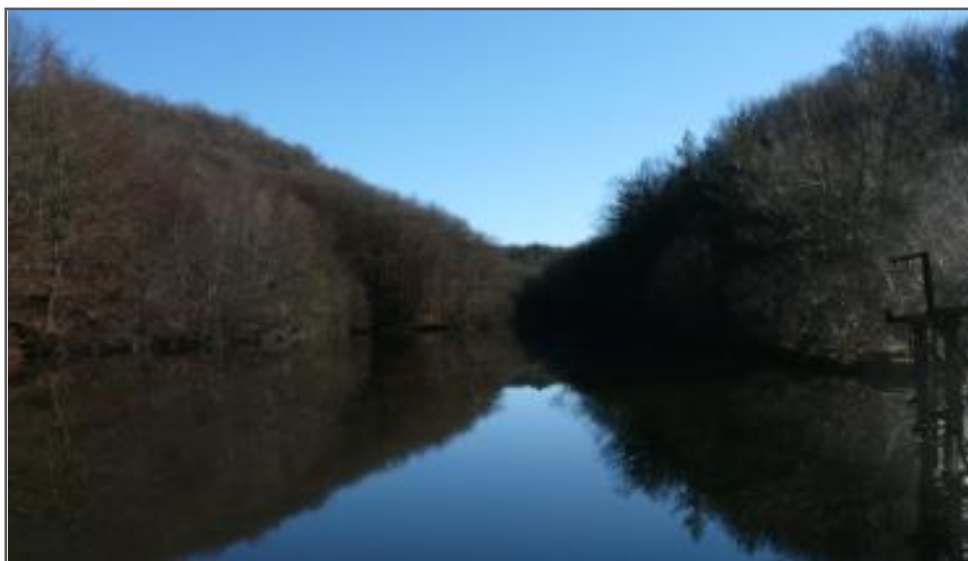
MAITRE D'OUVRAGE :
SAS SEHEG
36 Rue Edouard Vaillant
12300 DECAZEVILLE

CONTACT : Laurent CANTOS

MISSION :
Assistance à la gestion de la fin de
concession de l'aménagement actuel,
devenant une autorisation à la fin de
la concession

COURS D'EAU : Le Cayla

REALISATION : Mai 2016



Les prestations d'assistance engagées pour les modalités de la fin de la concession ont consisté en :

- l'élaboration de la stratégie et de la tactique,
- la rencontre des services de l'Etat,
- la définition du dossier à déposer,
- la production du dossier de fin de concession et du dossier de renouvellement d'autorisation pour l'aménagement hydroélectrique existant, en application du code de l'environnement et du code de l'énergie.

Pour mener à bien sa mission, ATESyn a procédé à la collecte de données publiques, à l'organisation d'une réunion avec les services de l'Etat (suivi de contacts téléphoniques, mails), des échanges avec le propriétaire de l'aménagement, le gestionnaire du site et les communes concernées.

La rédaction de toutes les composantes du dossier (dont évaluation des impacts, incidences sur le réseau Natura 2000, compatibilité avec le SDAGE), a été réalisée en concertation interne à ATESyn et en collaboration étroite avec le propriétaire de l'aménagement pour la validation des différentes pièces.

